COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loiret votre Département

Orléans, le 21 novembre 2025

Jeudi 27 novembre 2025 à 18 h

Inauguration des nouveaux aménagements de vie de Ladon

Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, se rendra à Ladon, jeudi 27 novembre 2025 à 18 h, pour l'inauguration de la salle de conseil municipal et de mariage et du bar.

Dans le cadre de sa politique de *Mobilisation en faveur des territoires*, le Département du Loiret a attribué une aide de 213 490 € à la commune de Ladon pour l'aménagement de la salle de conseil municipal et de mariage ainsi que du bar.

Les travaux ont consisté à l'aménagement de deux anciennes classes d'école en une salle de conseil municipal et de mariage au rez-de-chaussée, salle de mariage qui était anciennement inaccessible aux personnes à mobilité réduite étant au 1er étage. Le coût total de l'aménagement s'élève à 202 260 € dont une participation du Département à hauteur de 70 790 €.

L'acquisition et les travaux de rénovation du bar, situé au cœur de la commune, ont consisté à la remise aux normes de l'établissement, son isolation extérieure, le chauffage, l'électricité et l'éclairage, la peinture ainsi que le mobilier. L'objectif étant d'en faire un réel lieu d'échanges et de rencontres. Le coût total s'élève à 142 700 € dont une participation du Département à hauteur de 16 000 €.

À propos de la politique *Mobilisation du Département en faveur des territoires*
Le Département mène une politique d'appui au développement territorial baptisé « Mobilisation du Département en faveur des territoires ». Dans son volet 3, ce dispositif apporte un soutien aux projets d'intérêt communal portés par les communes et intercommunalités (achats, travaux, études liées à des projets d'investissement…). Ces projets doivent répondre aux besoins des habitants d'une commune, notamment en termes de services de proximité.

CONTACT PRESSE
Lucie Allouard
02 38 25 43 38
07 86 84 06 54
lucie.allouard@loiret.fr